

# CÉRÉMONIE DES VOEUX DE LA CCI DES ARDENNES

lundi 7 janvier 2008

## *Intervention de Monsieur SPIRE, Président*

### Accueil

En 2007, je vous invitais à nous mobiliser et à agir unis, afin de construire et de réussir l'avenir de nos Ardennes.

Vous avez répondu à cet appel.

Ensemble, nous avons réalisé et mené à bien de grands projets.

D'une part, en matière d'investissement, nos efforts sont récompensés.

Le budget voté en 2007 par l'Assemblée Générale de la CCI des Ardennes mettait l'accent sur les investissements dans les infrastructures de développement économiques qui vont maintenant révéler leur plein intérêt.

Les Ardennes disposent aujourd'hui à Givet d'un port au gabarit européen, permettant l'accès aux péniches de 1350 tonnes. L'aménagement des infrastructures en fait un élément majeur de la compétitivité ardennaise et génère activité et emploi.

Ouvert sur Anvers et Rotterdam, le port de Givet permet de pousser vers ces ports du Nord, par la Meuse, le transport des productions ardennaises.

C'est également un élément stratégique dans l'approvisionnement en matériaux pour nos entreprises.

Cet équipement commence à intéresser des investisseurs qui ont compris et assimilé l'intérêt du transport fluvial. C'est une nouvelle chance donnée à la Pointe.

Concernant nos zones d'activité, les programmes de requalification sont en voie d'achèvement et nous sommes ces derniers temps très sollicités par des projets d'implantation ou d'agrandissement d'entreprises.

Sur la zone Ardennes Emeraude de Tournes-Cliron, après 8 projets d'extension et d'implantations conclus en 2007, 35 hectares restent disponibles.

A Donchery, sur la zone Ardennes Azur, 5 projets d'extension et d'implantations ont été conclus en 2007. Il ne reste de libres et de viabilisés qu'une dizaine d'hectares, qui trouveront rapidement preneurs.

Nos investissements ont donc permis de doter le département de zones davantage concurrentielles et performantes qui améliorent l'attractivité du territoire ardennais. La requalification offre aux investisseurs potentiels des conditions d'implantation optimales et propose aux entreprises déjà implantées des équipements et un site de qualité, qui les valorisent.

D'autre part, la mobilisation a été au rendez-vous.

Vous étiez notamment près de 200 commerçants à vous investir dans l'opération « Commerce en fête » à l'initiative de la CCI.

Cette action collective a permis au cœur des villes et des villages de battre à l'unisson autour de leurs commerçants de proximité.

Elle a aussi et surtout souligné le rôle fondamental et fédérateur des unions commerciales en matière d'animation et de dynamisme local.

L'engagement partenarial a également débouché dans le domaine des services. Le premier forum des services à la personne a vu le jour en 2007. C'est un premier grand pas en faveur de ce secteur en pleine émergence, fortement créateur d'emplois et répondant à de nouveaux besoins.

Autre exemple d'engagement et de réussite collective, le pôle de compétitivité P2MI (Procédés de Mise en œuvre de Matériaux Innovants) témoigne du volontarisme et de la détermination des chefs d'entreprises ardennais de répondre ensemble aux défis de la compétition mondiale, de maintenir, voire de développer, le niveau d'excellence de nos secteurs industriels leaders et la performance de nos entreprises ardennaises.

Afin de réussir cet objectif incontournable pour continuer d'exister et pour pérenniser l'avenir, se met en place une gouvernance qui encourage les partenariats forts et structurants entre les entreprises, le monde de la recherche et celui de l'enseignement.

Déjà Ascott's (ArdenneS COmpétences TerriTorialeS) marquait notre capacité à manager collectivement.

Pour s'adapter à l'évolution des marchés, et ne pas laisser d'appels d'offres sans réponse ou repartir infructueux, vous, chefs d'entreprises avez lancé un modèle de coopération inédit via une SAS. Désormais, une trentaine entreprises ardennaises, prêtes à élargir le cercle, travaillent ensemble et associent leur savoir-faire, afin d'être là aussi plus compétitives et de décrocher de nouveaux marchés.

Ces réalisations nous ont donné raison et les chiffres du chômage incitent notre mobilisation. De 13,3% fin 2004, le taux de chômage est descendu à 11% et j'espère qu'il sera descendu à 10% à la fin de ma mandature.

Unis, volontaires et déterminés, nous sommes donc capables de réaliser de grandes choses.

C'est pourquoi, en 2008, la CCI poursuit son action dans cette dynamique collective et souhaite mettre à profit toutes les complémentarités locales pour aller plus loin et faire de 2008, l'année Ardennes, une année de progrès, une année réussie.

## Actions 2008

La CCI représente traditionnellement les intérêts de l'Industrie, du Commerce et des Services. Toutefois, son champ d'actions s'est élargi et se complète au gré de l'évolution, des besoins et des exigences de l'économie locale.

La CCI agit donc également dans les secteurs du Tourisme, de la Formation, de l'Accueil. Ainsi en 2008, l'action de la CCI des Ardennes se concentre entre autres sur huit grands chantiers

### 1. Industrie

Secteur économique essentiel, l'industrie ardennaise est le plus gros employeur du département.

Composé d'un dense maillage de PMI, aux côtés de grands groupes, le paysage industriel ardennais brille d'un savoir-faire reconnu qui a su se diversifier et s'adapter aux exigences du marché mondial.

Avec 26 % de la population active dans l'industrie, les entreprises ardennaises produisent aujourd'hui des pièces de haute technologie, que ce soit pour l'automobile, le ferroviaire, l'aéronautique et innovent en partenariat avec les centres de recherches et d'enseignements supérieurs locaux, nationaux et européens.

Soucieuse de favoriser la compétitivité de l'industrie ardennaise, la CCI met en place des opérations individuelles et collectives, telle l'application du Lean manufacturing. C'est une des actions, proposée en partenariat avec l'UIMM et soutenue par le Conseil général des Ardennes, qui doit permettre aux chefs d'entreprises de dynamiser leurs performances.

Parallèlement, la CCI facilite les partenariats d'actions, promeut les savoir-faire ardennais et assistent les chefs d'entreprises dans l'appréhension des nouvelles données économiques.

## 2. Commerce

Le commerce est une préoccupation forte de la CCI des Ardennes, car le commerce est un facteur d'attractivité important pour un territoire, comme il représente la vie de nos centres-villes.

La Chambre est à l'écoute de tous les commerçants, notamment les commerces indépendants, et agit pour les accompagner dans les mutations de la distribution et de la consommation, et les mettre ainsi en phase avec les besoins en constante évolution des consommateurs.

Pour ce faire, la CCI des Ardennes a développé un partenariat fort avec les Unions commerciales.

Elle propose aujourd'hui de créer une fédération commerciale départementale.

Carrefour de dynamisation, cette fédération rassemblera toutes les UCIA locales et les commerces indépendants et les dotera de moyens plus conséquents. Elle aura pour mission de favoriser leur performance à travers des opérations collectives plus fréquentes, étendues à tout le département.

Soucieuse de trouver le bon équilibre entre commerces de proximité et grande distribution, la CCI, à travers son observatoire du commerce travaille sur l'organisation commerciale du département et les possibilités de développement.

Chaque commune doit en effet disposer d'une locomotive commerciale adaptée, afin de favoriser la dynamique économique locale, gage notamment de l'attractivité résidentielle.

Disposant de l'expertise, la CCI a réalisé un Schéma de Développement Commercial des Ardennes, adopté à l'unanimité par les membres de l'ODEC à l'automne 2006.

Outil d'analyse de référence, il est mis à la disposition des décideurs, notamment des membres des CDEC, et devrait permettre de bien structurer l'offre commerciale du territoire.

### 3. Services

Qu'il s'agisse de services à la personne ou de services aux entreprises, les créations d'entreprises ont fortement émergé. Dans les Ardennes, entre 2004 et 2007, la progression est de 134%.

Toutefois, nous sommes encore en-deçà du ratio régional en matière d'emplois. Il existe donc encore un gros potentiel à conquérir.

La Chambre poursuit dès lors son action de promotion et de professionnalisation des services. L'objectif est de favoriser l'émergence de ce secteur et de rattraper notre retard en développant une offre diversifiée répondant aux besoins des entreprises comme des personnes, et facteur d'attractivité pour notre département. Il nous faut pouvoir et savoir réintégrer localement un certain nombre de prestations que nos entreprises vont chercher à l'extérieur. Comme il nous faut répondre aux nouveaux besoins liés aux évolutions démographiques.

Nous incitons donc tous les prestataires de service à suivre l'exemple des autres secteurs, en privilégiant les regroupements et les offres communes.

### 4. International

Concernant le commerce extérieur, la balance commerciale ardennaise est largement excédentaire depuis plus de 10 ans. Le taux de couverture en 2007 avoisine les 150%.

Cependant, la compétition mondiale reste vive et de nouveaux acteurs émergent régulièrement.

L'objectif de ma mandature est de consolider la présence des entreprises ardennaises à l'international. D'année en année, nous les accompagnons au cours de missions et sur des salons professionnels tant en France qu'à l'étranger.

Cette année, la CCI lance une opération « nouveaux exportateurs ». Il s'agit de prospecter de nouveaux marchés à l'international et d'y emmener les entreprises ardennaises, toujours plus d'entreprises ardennaises, afin de développer leur marché à l'export.

Nous connaissons la qualité des pièces, sous-ensembles, produits finis fabriqués dans nos entreprises ardennaises et nous avons déjà rassemblé et fait connaître leurs savoir-faire. Nul doute qu'ils trouveront preneurs sur les marchés mondiaux. N'ayons donc pas peur de partir à la conquête de ces marchés.

Etant donné notre positionnement géographique, je souhaite mettre à profit notre proximité immédiate avec nos voisins belges.

Les flux transfrontaliers de part et d'autres des Ardennes restent trop peu importants.

Depuis plusieurs années, nous avons établi des relations de travail avec la Province de Namur, notamment à travers les programmes Interreg successifs.

En 2007, nous avons réalisé plusieurs opérations communes avec nos partenaires belges.

Nous entendons non seulement les poursuivre mais également les convertir en relations d'affaires. C'est pourquoi une grande journée transfrontalière organisée par la CCI se profile. Elle réunira chefs d'entreprises belges et ardennais afin de développer un trafic d'affaires transfrontalier.

Parallèlement, la CCI poursuit le développement de ses relations avec la Province de Luxembourg et se rapproche de la Province du Hainaut, dans le cadre notamment du développement économique lié à la construction de la branche ouest du Y ardennais.

Nous nous rapprochons aussi de la Province de Liège.

Ainsi, c'est l'ensemble de la Wallonie qui devient notre partenaire transfrontalier, première étape dans l'appropriation du marché européen, devenu notre véritable marché intérieur.

#### 5. Formation :

La compétence des entreprises passe par celle des hommes. C'est pourquoi, la CCI déploie une offre de formation continue adaptée aux besoins de l'économie et des entreprises locales.

Elle réfléchit également à la structuration d'une offre de formation supérieure en phase avec le renouvellement et le développement économique du territoire.

En effet, une des clés pour être attractif est de proposer des compétences nouvelles et de pointe.

Parallèlement, les résultats enregistrés en 2007 par nos trois écoles encouragent la poursuite et le développement de notre investissement.

Notre Ecole de Gestion et de Commerce qui forme des collaborateurs appréciés par nos entreprises, occupe notamment la première place du réseau national des EGC pour la formation linguistique proposée. En effet, grâce au soutien du Conseil général des Ardennes et des accords passés avec les meilleurs centres de formations linguistiques aux Etats-Unis, en Allemagne et en Espagne, tous nos diplômés sont trilingues.

De plus, nos efforts en matière d'ouverture internationale viennent d'être récompensés.

Depuis 2007, la formation EGC est accréditée comme programme européen ERASMUS.

Nos étudiants pourront donc suivre une année de leurs études à l'étranger et nous accueilleront de notre côté des étudiants étrangers, sources d'échanges et d'enrichissement.

L'ISCEE (Institut Supérieur de Comptabilité et d'Economie des Entreprises) confirme également la haute qualité de la formation proposée. Le taux de succès de nos étudiants aux épreuves est parmi les plus élevés de France. C'est le fruit d'un partenariat exemplaire avec la profession et l'Education nationale.

Quant à l'IFV (Institut des Forces de Vente), les jeunes formés au sein de cet institut intègrent très vite le marché du travail.

Toutes ces formations pouvant bien entendu se faire en alternance, au profit de nos jeunes et de nos entreprises.

## 6. Entreprenariat

Les chiffres de la création n'ont jamais été aussi bons et les Ardennes connaissent un vrai élan entrepreneurial. Pour que celui-ci perdure, la CCI restructure son service Entreprenre dans les Ardennes.

La Chambre met en place un dispositif complet afin d'aider les futurs chefs d'entreprise à structurer leur démarche de création et à concrétiser leur projet. Formation, conseil, accompagnement sur mesure, il s'agit de répondre aux spécificités de chaque projet et d'assurer leur viabilité.

Notre département étant doté d'atouts concurrentiels, nous nous employons à faire vibrer la fibre entrepreneuriale portée par beaucoup d'Ardennais.

## 7. Tourisme :

Le tourisme est un pan évident de l'économie. Notre action en ce domaine est encore trop morcelée, alors qu'il existe un fort potentiel touristique dans les Ardennes, et une attractivité à portée de main.

Dans ce domaine également, il nous faut fédérer.

Je rêve d'un Ascott's du tourisme, qui rassemblerait les atouts et les outils de tous les acteurs du département pour présenter, enfin, une offre touristique puissante et complète, la promouvoir auprès des tours opérateurs, et la médiatiser à l'extérieur des Ardennes.

En tout cas, la CCI investit ses efforts dans ce sens et sera aux côtés des acteurs du tourisme pour les aider à professionnaliser et formaliser leur offre.

## 8. Accueillir

L'accueil est une mission primordiale, qui concourt à la vitalité et à l'attractivité des Ardennes.

Cela doit être un service à part entière rendu aux entreprises qui rencontrent souvent des difficultés pour recruter sur place des cadres correspondant à une fonction précise.

Un service d'accueil actif et énergique doit faciliter l'adaptation du cadre dans son nouvel environnement, l'inciter à s'y investir en famille et l'aider à trouver le bon équilibre entre vie familiale et émancipation professionnelle.

La CCI agit et développe un partenariat avec l'association L'Ardenne Accueille, déjà bien engagée dans ce domaine, pour prolonger sa mission et assurer le lien avec le tissu économique.

Accueillir, c'est aussi anticiper.

Il nous faut en effet prendre les devants et être en mesure d'accueillir les nouveaux investisseurs et de répondre aux besoins de développement de nos ressortissants.

Toutefois, attirer de nouvelles activités ou permettre une diversification nécessite une offre suffisante d'équipements, de terrains et de locaux, soutenue par une offre de services et un environnement favorable.

Ce qui impose une politique d'accueil et d'action départementale, comme une mobilisation de tous les acteurs locaux, afin de renforcer l'attractivité des Ardennes.

Aussi, je souhaite que les débats politiques qui s'esquissent et les engagements qui seront pris soient à la hauteur de ces enjeux pour notre département, notamment des enjeux économiques.

## Suggestions

Je ne peux finalement manquer l'occasion de faire quelques suggestions, au nom du monde économique, à ceux qui vont solliciter les suffrages de nos concitoyens au printemps prochain, et à nos collectivités locales partenaires, Région et Département.

Le monde économique est un acteur principal du territoire ardennais.

Il a des attentes légitimes, qui vont dans l'intérêt collectif et qui sont profitables à tous.

En effet, l'économie est au cœur de la vie des entreprises, mais aussi de la vie politique, sociale et culturelle.

C'est pourquoi, en ce début d'année, au nom de nos compétences et de nos responsabilités, je vous sou mets ces quelques résolutions.

Celles-ci ne peuvent pas rester lettre morte, car les Ardennes ne peuvent plus attendre.

Notre avenir et notre aptitude à répondre aux exigences économiques passent par des concrétisations rapides.

Je ne pensais pas devoir ré-ouvrir le débat de notre désenclavement, que je croyais clos après la dernière promesse faite au plus haut niveau d'un Y ardennais terminé pour fin 2010 et l'arrivée du TGV en juin 2007.

Je regrette donc de revenir sur l'A34... un des grands chantiers à boucler d'urgence.

Quand verrons-nous le tronçon Charleville-Charleroi enfin sortir de terre ? et quand pourrons-nous rouler dessus ?

Je me souviens pourtant des propos tenus par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Ministre d'Etat, devenu Président de la République, qui, le 18 décembre 2006, en Préfecture des Ardennes, nous assurait le début des travaux au deuxième semestre 2007 et la promesse de rouler sur le tronçon ouest de l'Y ardennais en 2010...

Et puis 2007 : la panne ! Récemment une haute personnalité départementale évoquait un délai repoussé à fin 2012 voire 2013. Qu'en est-il effectivement ? La compétition internationale, elle, ne laisse aucun répit à nos entreprises qui constamment doivent s'adapter.

Ce serait ainsi une faute lourde que de tarder à doter notre territoire de cet axe, de cet atout, identifié par tous comme une priorité majeure.

Nous souhaitons donc une nouvelle et forte mobilisation pour accélérer le rythme et rattraper le retard, et pour tenir les engagements.

Autre désagrément durable, l'échangeur de Cormontreuil.

Notre désenclavement vers Reims et Paris reste encore et toujours une autoroute qui bute sur l'obstacle de Cormontreuil. Nous ne comprenons pas la lenteur avec laquelle on construit cet échangeur entre l'A34 et l'A4.

Conjointement, il ne faut pas oublier l'aménagement paysager et en très haut débit de l'A 34. Cet axe de communication majeur pour les Ardennes doit être équipé, entretenu et valorisé.

Quant au très haut débit, nous devons permettre aux entreprises d'accéder aux offres les plus avancées technologiquement. C'est une nécessité pour conforter l'attractivité du territoire et renforcer la compétitivité de nos entreprises. Il est temps de passer à la vitesse

supérieure et de prévoir dès maintenant les aménagements nécessaires pour installer la fibre optique le long de la branche ouest du Y ardennais.

En 2007, les Ardennes vivaient une révolution ferroviaire, accueillant le TGV Est. Tant d'espoirs, puis tant de déceptions ! Messieurs de la SNCF, les Ardennes méritent votre attention. En effet, fréquence, horaires, réservations, services ne sont pas à la hauteur des besoins des Ardennais et n'incitent pas les déplacements professionnels.

Il s'agit maintenant d'améliorer l'offre et le service et de faire en sorte que le TGV soit bel et bien un atout décisif pour la mutation économique des Ardennes.

Parallèlement et pour profiter pleinement de notre situation géographique unique, nous espérons un prochain raccordement ferroviaire au réseau belge et la réouverture au trafic des 22 kilomètres de la ligne Givet-Dinant sur l'axe Reims-Namur.

Autre attente, celle d'une capitale ardennaise.

Oui, je le dis ici, au sein de la CCI des Ardennes, dix ans après la fusion des CCI de Charleville-Mézières et de Sedan.

Seule une agglomération Charleville-Mézières-Sedan permettrait de doter notre département d'un véritable moteur, essentiel à son essor économique. Cette agglomération commune permettrait de dépasser les rivalités et les conflits entre nos deux villes et de consacrer nos énergies réunies à construire une véritable capitale pour les Ardennes, de la doter des atouts et des équipements lui permettant de rivaliser avec les autres métropoles régionales.

Je souhaite également que nos réflexions et nos actions s'inscrivent désormais dans une aire géographique plus vaste.

L'Union européenne fait évoluer notre territoire économique.

En témoigne les programmes européens.

La logique des pôles de compétitivité s'applique également à d'autres échelles territoriales que nos collectivités locales.

Notre quête de complémentarité nous engage donc à créer de nouveaux dispositifs de collaborations à une échelle territoriale interrégionale. Regardons vers les régions limitrophes, mettons en avant ce qui nous rapproche et mutualisons nos forces afin d'être plus forts et mieux représentés sur l'échiquier européen.

Les collectivités doivent également sérieusement se préoccuper de la qualité de vie de notre territoire, essentielle pour l'attractivité des Ardennes.

Les récentes études démographiques nous le rappellent sévèrement.

Nous disposons d'avantages naturels, culturels, culinaires encore trop peu valorisés, en comparaison notamment avec nos proches voisins belges. Il serait temps d'être cohérent dans notre communication afin de les exploiter avantageusement.

J'évoquais déjà en 2007 notre difficulté à communiquer d'une seule et même voix. C'est pourtant une nécessité impérieuse, réalisable si tout le monde fait preuve de volonté et de bon sens.

Nos atouts sont néanmoins là, évidents, prêts à l'emploi ! Il est temps d'en profiter.

Nos espaces naturels préservés sont ouverts à tout type de randonnées. Les forêts, les massifs ardennais, les berges de la Meuse, leur faune et leur flore exceptionnelles se découvrent à pied, à cheval, en vélo, en bateau.

Pays marqué par l'Histoire, les Ardennes sont une terre de traditions et de légendes, contées dans des sites étonnants. Le conte est même devenu une spécialité locale.

Des monuments historiques remarquables entretenus et animés nous entourent également et s'offrent aux visiteurs : Charleville-Mézières : la ville de Charles de Gonzague et sa Place Ducale ; Sedan, Ville d'Art et d'Histoire dispose d'un monument exceptionnel à visiter et à vivre, le plus grand château-fort d'Europe, qui s'anime chaque année en mai avec le festival médiéval ; Rocroi, la Ville en forme d'"étoile de mer pétrifiée", selon l'expression de Julien Gracq, est une ville fortifiée unique en France.

La poésie a aussi élu domicile dans les Ardennes. Que ce soit dans la Maison des Ailleurs ou au centre d'art et de littérature de Beury, des expositions temporaires, des auteurs et artistes viennent partager leurs créations dans les Ardennes.

La marionnette est une autre spécialité locale : Charleville-Mézières, capitale mondiale des arts de la marionnette et son festival mondial des Théâtres de Marionnettes qui réunit des compagnies du monde entier.

Des investisseurs privés ont déjà su s'engager en faveur de l'attractivité culturelle des Ardennes. C'est le cas du cinéma, avec le Métropolis dont les rendez-vous thématiques permettent d'accueillir régulièrement des réalisateurs, des acteurs français et étrangers venus rencontrer le public ardennais.

Dans les Ardennes, la musique n'est pas en fête que le 21 juin. Des rencontres instrumentales rassemblent chaque année les plus grands trompettistes et guitaristes. Tous les 2 ans, des percussionnistes des 4 coins du monde se retrouvent à Charleville-Mézières. Sans oublier le Cabaret Vert dont les 3 premières éditions ont été des succès retentissants et qui devient un rendez-vous annuel couru.

En matière de saveurs du terroir et de folklore ardennais, l'offre abonde également et assure de bons moments de convivialité, notamment auprès des confréries.

Quant aux sports et aux loisirs, les Ardennes contentent cavaliers, chasseurs, pêcheurs mais aussi les golfeurs.

Sans oublier les clubs locaux dont les palmarès font briller les Ardennes : foot, basket, aviron, escrime et le mythique Sedan-Charleville, la plus ancienne course à pied de France qui réunit plus d'un millier de coureurs, professionnels et amateurs le long des 24,3km de l'épreuve.

La liste est encore longue et ce sont là autant d'arguments dont nous devons prendre conscience et qui doivent nous rendre fiers et ambitieux pour les Ardennes.

Nous devons pouvoir les résumer dans un seul et même message fort, partagé et porté par tous.

Donnons-nous les moyens de réussir : soyons solidaires et complémentaires, pour réussir ensemble. Oui, ensemble, pour aller plus loin, encore plus loin.

Et le 8 août 2008, je vous invite, et tous les Ardennais, à vous mobiliser, où que vous soyez, dans le département, en France ou à l'étranger et de vibrer tous ensemble « Ardennes ».

A vous toutes et à vous tous qui contribuez au développement des Ardennes, je vous présente, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux.

Que 2008 soit notre année, l'année Ardennes, pleine de réussite et de prospérité.